

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/64

Objet : Elaboration et animation d'une stratégie territoriale de développement des infrastructures de débardage par câble

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Elaboration et animation d'une stratégie territoriale de développement des infrastructures de débardage par câble

Il s'agit de réaliser un état des lieux du territoire pour élaborer une liste de projets « câble » potentiels sur le massif de Chartreuse. Cet état des lieux permettra de fixer le territoire d'intervention et les objectifs atteignables sur le territoire dans le but de passer à une phase opérationnelle.

Plus précisément, elle permettra :

- d'actualiser et compléter le Schéma de mobilisation des bois déjà en place pour l'instant uniquement axé sur le débardage « tracteur » ;
- de cibler les éventuels projets d'amélioration de la desserte existante afin de faciliter le câble dans les secteurs à enjeux ;
- d'intégrer les résultats du programme POIA sur les forêts matures afin d'intégrer l'objectif de préservation de cette trame dans les zones à éviter pour le câble.

L'état des lieux s'appuiera sur un réseau de partenaires du Parc de Chartreuse. La plupart ont été consultés en amont du projet afin d'appréhender sa pertinence :

- Forêt publique : ONF (3 UT), Cofor 38 et 73, Communes motivées
- Forêt privée : CNPF 73 et 38, Chambre d'agriculture, Groupement de sylviculteurs Chartreuse Isère, Union des Forestiers Privés de Savoie-section Chartreuse, Coforêt, gestionnaires et experts locaux
- Filière bois : Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse, Fibois 38, PEB
- EPCI adhérentes au Parc : Grenoble Alpes métropole, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Communauté de communes du Grésivaudan, Communauté de communes Cœur de Chartreuse, Communauté de communes Cœur de Savoie, Communauté de communes du Lac d'Aiguebellette, Grand Chambéry
- Plate-forme environnement du Parc : espace d'échange et de concertation dédié aux acteurs impliqués sur la préservation de la biodiversité (FNE, LPO, Gentiana, CBNA, CEN73, FDC ...) / Conseil scientifique du Parc : groupe constitué de chercheurs.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Principales missions :

- Etat des lieux - Rencontre individuelle des partenaires (Identification des opérateurs forestiers sur le territoire, identification des freins et points de vigilance sur le développement du câble en Chartreuse...),
- Etat des lieux - Mise à jour du schéma de mobilisation - câble (Intégration des nouvelles routes créées, des zones de projet et potentielles, identification des places de dépôt potentielle à câble, intégration des zones de forêt mature en place et à préserver...), intégration des enjeux AOC...),
- Liste de projets câble et objectifs - Présentation et validation des résultats auprès des partenaires (Réunion collective – priorisation des projets potentiels par type de propriété (public, public/privé), ...).

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES (TTC)		RECETTES	
Animation	12 432.00 €	FNADT CIMA	9 946.00 €
		Autofinancement	2 486.00 €
Total	12 432.00 €	Total	12 432.00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 13 DEC. 2022

